Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 035-213501901-20261110-63DEVISLIMITEUR-DE

²Département : **ILLE et VILAINE**
Arrondissement : **FOUGERES – VITRE**
Commune : **MONTHAULT – 35420 – 6 rue des écoles -**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 063/2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 08
Votants : 08

L'an deux mil vingt-six, le 10 novembre 2026
Le Conseil Municipal de la commune de MONTHAULT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M Roger OCTOBRE, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le 2 novembre 2026

Présents : M Roger BUFFET, M Jean-François NIVLET, M Gérard COUASNON, M Sébastien CHESNEL, Mme Catherine LETINTURIER-CHARBONNEL, Mme Colombe DELFERIERE, M Sébastien FRETAY, Mme Lucie DELANOË
Absents : Mme Virginie HATTE, M Stéphane CHARBONNEL, Mme Amélie DELLEMMES,

M Gérard COUASNON est nommé secrétaire de séance.

Objet : fourniture et mise en place d'un limiteur de son dans la salle polyvalente

Monsieur le Maire
- donne lecture des différents devis reçus concernant la fourniture et la pose d'un limiteur de son dans la salle polyvalente.
- Après étude des différents devis, monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise NIGHT FUSION SONORISATION d'Isigny le Buât (50) pour un montant de 3 000,58 € HT soit 3 600,70 € TTC.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal par 8 voix pour
- valident le devis de l'entreprise NIGHT FUSION SONORISATION d'Isigny le Buât (50) pour un montant de 3 000,58 € HT soit 3 600,70 € TTC.
- décident d'inscrire cette dépense en investissement au budget communal.
- autorisent monsieur le Maire à signer tous les documents concernant cet achat

Délibéré en séance les jour mois et an dessus

Le Maire

Roger BUFFET

MONTHAULT MAIRIE (ILLE-ET-VILAINE)

Pour Copie Conforme

Le secrétaire

Gerard COUASNON

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-préfecture
le :
Publié ou notifié le :